

OBJECTIFS

- Connaître le cadre réglementaire de la domiciliation et ses récentes évolutions.
- Maîtriser les obligations et les conditions de mise en œuvre d'un service de domiciliation.
- Renforcer les capacités d'intervention des agents en charge de la domiciliation.
- Renforcer la qualité des services domiciliaires.

PROGRAMME

Points liminaires

- Réforme du dispositif d'élection de domicile des personnes sans domicile stable
- Domiciliation des familles du voyage : le rôle des associations dédiées

Droit à la domiciliation

- Domicile, résidence, droit à la domiciliation, droits civils
- Obligations afférentes
- Opposabilité

Personnes sans domicile stable

- Définition
- Situations et modalités particulières

Élection de domicile

- Principes
- Procédure
- Mise en œuvre

Gestion de la correspondance

- Obligations afférentes
- Organisation du service

Organismes de domiciliation

- CCAS et CIAS
- Organismes agréés et conditions d'agrément
- Dispositions communes

Schémas départementaux de domiciliation

- Objet et enjeux
- Modalités d'élaboration

Exploration de situations concrètes

- Expériences de services domiciliaires
- Pistes d'amélioration du service et des pratiques

PUBLICS

Personnes en charge du dossier gens du voyage
CCAS et opérateurs domiciliaires
Agents chargés d'accueil des organismes domiciliaires

FORMATEUR

Jérôme WEINHARD
Responsable Pôle Juridique Fnasat
Diplômé en travail social

DATES ET LIEU

Jeudi 21 et vendredi 22 mars 2019

Lieu : FNASAT-Gv : 59, rue de l'Ourcq (M^o Crimée L7) - 75019 PARIS